

Un an d'action pour Mont de Marsan

Majorité municipale *Liste UnAutreMont2*

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue,
Chantal Davidson, Chantal Lutz,
Jean-Pierre Pinto, Eliane Darteyron,
Edmond Hanna, Marie-Christine Bourdieu,
Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier,
Annie Hillcock, Jeanine Lamaison,
Bernard Depons, Guilayne Nailly,
Jeanine Boudé, Catherine Picquet,
Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba,
Michel Mége, Jean-François Lagoeyte,
Nicolas Tachon, Olivier Bousquet,
Cathy Dupouy-Vantrepol,
Claude Tauzy, Akia Lafont

contact@unautremont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les
samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Chères Montoises, chers Montois,

Un an après notre élection à la mairie de Mont de Marsan, nous tenions à vous rendre compte de notre action. Notre élection a suscité beaucoup d'espoirs et d'attentes. Elus sur un programme, nous nous sommes attachés immédiatement et avec enthousiasme à le mettre en œuvre.

Au moment de ce premier point que nous ferons après chaque exercice, et même si les choses ne sont jamais faciles quand il s'agit d'action publique, nous constatons que nous avançons bien dans la mise en œuvre de ce programme.

Bien sûr nous aimerions aller plus vite, bien sûr nous regrettons de ne pas disposer de plus de moyens, bien sûr nous savons que beaucoup reste à faire. Mais nos propositions de campagne sont depuis soit devenues réalités, soit sont en cours d'étude et leur réalisation est prévue dans notre calendrier municipal.

Soyez assurés d'une chose : nous ferons tout pour tenir nos promesses.

Derrière les actes, l'action publique doit avoir un sens. Nous voulons faire de Mont de Marsan une ville plus ouverte, plus tournée vers ses habitants, une ville où la rencontre, le dynamisme, l'action, le bien vivre ensemble, et la solidarité sont des valeurs centrales.

Nous estimons que depuis un an, Mont de Marsan est une ville plus propre (notamment en cœur de ville), plus agréable et chaleureuse (réaménagement des marchés, fêtes de Noël, samedis piétons...), une ville que les Montois se réapproprient, par exemple au sein des Conseils de quartier.

Nous savons aussi que vous attendez des investissements, des réalisations plus conséquentes. A ce niveau, même si les marges financières sont faibles, que la crise mondiale et les dégâts de la tempête sont autant de freins, nous avons investi en 2008 et 2009 en moyenne 22% de plus que lors du dernier mandat municipal (2001-2007). Investissements dans les écoles, les équipements sportifs, la petite enfance, le quartier Nord, l'embellissement de la ville, l'accessibilité aux handicapés...

L'opposition municipale vous explique le contraire, et parfois chiffres à l'appui. Il doit être très difficile pour vous de vous y retrouver... Tout simplement parce que les chiffres et arguments utilisés sont souvent faux ! Il est bon et sain qu'il y ait des débats, mais encore faudrait-il qu'ils s'appuient sur la réalité pour être constructifs.

La vérité est peut être que l'opposition n'a pas grand-chose à dire et très peu de propositions à formuler, comme on l'a vu lors du vote du Compte administratif 2008 (qui expose la réalisation de notre budget en 2008) qui n'a fait l'objet d'aucuns commentaires de sa part.

Sachez en tous cas que nous sommes toujours animés du même enthousiasme, de la même détermination, du même sens des responsabilités et de l'intérêt général, de la même énergie qu'au premier jour, et que nous continuerons à les mettre au service de Mont de Marsan !

La pseudo transparence : un nouveau concept

Opposition municipale *Liste Ville d'Avenir*

Sophie Avant, Alain Baché, Ségolène Dauga,
Abdallah El Bakali, Jean Philippe Guerini,
Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org
Permanences en mairie au 2^e étage à gauche,
le premier samedi de chaque mois.

Environ 160 associations bénéficiaient de subventions municipales en 2008. En 2009, avec l'instauration de critères d'attributions mis en place sans dialogue ni discussion avec notre groupe d'opposition, 35 associations ont disparu de la liste des subventions. Seules 9 nouvelles associations ont été recensées.

Lors du Conseil municipal où fut présentée cette délibération, nous avons été surpris de constater que le vote portait sur une enveloppe globale et non pas sur les montants de chaque association. Ainsi, on nous annonça que le budget alloué cette année était de 1 454 000,00 euros contre 1 370 000,00 euros en 2008, sans que nous puissions l'analyser en détail.

Ce n'est que lorsque l'on nous présenta les subventions par association que nous nous aperçûmes que le montant englobait 50 000,00 euros alloués à la SAOS Rugby Club en cas de maintien en Top 14 et principalement, les 100 000,00 euros bloqués en fonds de réserve pour le Rugby Pro. Nous avons bien évidemment compris à la lecture de ces montants, pourquoi le budget nous avait été proposé dans son montant global.

Si l'on ne tient compte que des subventions réellement investies dans le milieu associatif, il a réellement baissé d'environ 65 000,00 euros entre 2008 et 2009.

C'est un véritable camouflage qui nous a été présenté en Conseil municipal et, comme nous en avons désormais l'habitude, sans concertation ni dialogue avec l'opposition. Plus grave, alors que Madame le Maire nous annonce que les associations ont été reçues et que les critères d'attributions ont été mis en place avec elles, certaines associations n'ont jamais été reçues, alors qu'elles avaient envoyé un dossier de demande de subvention et, parmi elles, certaines ont vu leur subvention disparaître.

Pourquoi la subvention du Secours Populaire passe t'elle de 1 005,00 euros à 815,00 euros ? Qu'est ce qui fait chuter celle du MRAP de 3 355,00 euros à 1 600,00 euros ? Pourquoi le PACT des Landes voit-il sa subvention tomber de 735,00 euros à 235,00 euros alors que cette association travaille à l'amélioration de l'habitat afin d'assurer le maintien à domicile de personnes handicapées ? Nous sommes incapable de répondre

à ces questions.

Pourquoi l'Amicale des Fêtes de Quartiers et Associations qui demandait une subvention cette année de 61 900,00 euros – celle de 2008 était de 59 000,00 euros – a non seulement vu le montant accordé dégringoler à 50 000,00 euros, mais s'est vu contraint dans la convention présentée par la mairie, de prendre en charge pour la première fois de son histoire une assurance de responsabilité civile pour les cavalcades qu'elle organise ?

Nous ne pouvons nous étonner que l'une des associations constituant cette Amicale se soit désistée pour cette année et ne réalisera pas de char pour les cavalcades, tant nous trouvons qu'il est indigne de traiter les bénévoles qui contribuent à animer nos fêtes d'une telle manière.

Le pseudo transparence, si nécessaire à notre ville, nous disait-on lors de la campagne, a dû se perdre dans les limbes administratifs de celles et ceux qui, au sein de la majorité municipale, veulent gérer les associations sans jamais avoir fait parti d'aucune d'entre elles. A voir si les bénévoles suivront.